



arnaque proprietaire malgres conciliateur

Par **sevenin59240**, le **26/01/2013** à **20:12**

j ai un probleme mon proprietaire me reclame depuis le debut 6 mois de difference de loyer alor que je suis entre en aout sur mon bail ecrit aout.

normalement ca fait bien 5 mois et le 6ieme je peut le refuser car malgres conciliateur il n arrete pas.de plus il y a certificat de non conformite;il a jusque avril je lui ai dit qu il me telephone pour dire pour les travaux et je pose des conger; car une fois je lui ai dit ok.et depuis ce temps la il vient sans me le dire et je le sait pas des voisins;de plus il c est amuser a regarder mes paier de banque;de ce faite la j ai tous cadenaser mon armoire classeur.

il n est pas culoter;et pour ca fraude lumiere comun je peut demander qu il me deduit cela car de 2004 a octobre 2008 ma facture de 69euros alor que je fait a manger j economise electricite et en 2009 96euros je vis seule et la minuterie des comun sur mon compteur le proprietaire na pas voulu le reparer donc les 2 autre personne laissent allumer la lumiere j avait meme prevenu et montrer que sur mon compteur et moi pas au courant par mon charmant proprietaire.

et un proprietaire a le droit de venir le samedi et dimanche sans prevenir et crier dehors mon nom.je bosse du lundi au vendredi mais le week end je fait mes course et dimanche je me repose et entretien l appartement

.je peut ne pas ouvrir car pas prevenu;dite moi quoi svp.merci